

Brux. 17 Avril 1866

à Mr. le Ministre des
Intérieur

Malgré tout notre
désir de faciliter une oeuvre
aussi digne d'intérêt que
celle proposée pour l'Associa-
-tion pour secourir les
pauvres humains, nous
éprouvons le vif regret de ne
pouvoir répondre par un
avis favorable à la demande
d'autorisation qui nous
a été adressée par cette Société.

L'exhibition de photo-
-graphes de M. Ghemar
dans l'une des Salles du rez-
-de-chaussée du Palais Ducal
nous semble presque impossi-
-ble à cause de l'état actuel
de ce local & au surplus,
comme vous le ferez
remarquer, Mr. le Ministre,

il en résulterait nécessaire-
-ment une interruption
fâcheuse dans les travaux
d'appropriation que l'on
y exécute en vue de
l'installation prochaine
de la Collection du plâtre.

Une erreur d'har-
-monie, et la lettre qui
pourra ici la lettre qui
vous a été communiquée
par votre député du 11 de
ce mois, Du des B. et de
N^o 63713 de vous prie
10075
d'agréer, &c

Le Président
Le Secrétaire F. J. May
DB

11 Avril

Direction

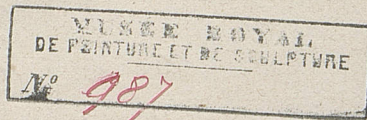
DES BEAUX-ARTS, DES LETTRES

ET DES SCIENCES.

N^o 3713
10675N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la
direction.

ANNEXE

SOMMAIRE.



Messieurs,

987

J'ai l'honneur de vous
adresser ci-jointe une lettre en
date du 28 Mars dernier,
par laquelle l'association pour
secourir les pauvres honteux
demande qu'une des Salles
du rez-de-chaussée du
Palais Ducal soit mise à
sa disposition, pour lui permettre
d'exposer dans un but
philanthropique des photogra-
phies de M. Gheemar,

Et la Commission administrative
du Musée Royal de peinture

représentant les épisodes les plus
saillants des funérailles de feu
Sa Majesté Léopold 1.

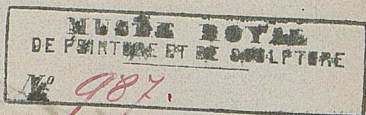
Cette autorisation ne me semble
pouvoir être accordée que pour
autant qu'il n'en résulte
aucun retard dans l'achèvement
des travaux d'appropriation
qui se font dans les locaux
dont il s'agit, en vue de l'installa-
tion des collections de plâtres
antiques. Vous voudrez bien,
Messieurs, ne pas perdre de vue
cette considération, dans l'avis que
je vous prie de m'en adresser,
au sujet de cette affaire.
Agréez, Messieurs, l'assurance
de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,
Alphonse de Beaufort

Association
pour secourir
les pauvres bacheliers

N° 408.

Brux. le 28 Mars 1866.



Monsieur le Ministre, des
Affaires Intérieures.

M. L. Ghemus, un de nos artistes
les plus distingués, a bien voulu nous
promettre d'exposer au profit de notre
œuvre deux remarquables planches
qu'il est en train d'exécuter et qui
représenteront les épisodes les plus
saillants de la mort & des funérailles
du Roi Léopold I^{er}, ainsi que des
funérailles du Roi Léopold II.

En cette conjoncture, Monsieur
le Ministre, nous sommes encore
obligés d'avoir recours à votre
extrême bienveillance. Nous venons
donc vous prier instamment de
bien vouloir mettre à notre disposi-
tion un emplacement à l'intérieur
du Palais Ducal, où vous avez bien
voulu nous permettre naguère
d'exposer, également au profit
de notre œuvre, trois admirables
toiles de Gallait.

Nous aimons à penser
Messieurs le Ministre, que le Grand
intérêt qui s'attache aux plans
présentés & le but de l'Exposition
n'échapperont point à votre sagacité
et qu'il vous plaira d'y obtempérer
à notre demande.

Veuillez agréer, Messieurs le
Ministre, l'assurance de notre
plus respectueuse considération.

Le Conseil d'Administ.

Le Président
(Signé) De L'Éau,
23. Rue du Marais

Le Secrétaire
(Signé) Eugène Cribé.